

Enquête sur l'hébergement citoyen en Isère

Pour l'antenne régionale de la Fondation Abbé Pierre AURA

20 janvier 2021

Sommaire

- 1) Contexte de l'étude
- 2) Eléments méthodologiques
- 3) Quantifier les ménages accueillis selon le type d'hébergement offert
- 4) Qualifier le profil des ménages accueillis en 2020

Rappel de la commande

1

Contexte de l'étude

En décembre 2020, la Fondation Abbé Pierre AURA a sollicité l'OHL pour réactualiser l'étude sur l'hébergement citoyen réalisé en 2017.

Il s'agissait de :

- de mise à jour du nombre de personnes accueillies par des collectifs citoyens en Isère, en 2019 et en 2020
- de qualifier le profil des ménages accueillis
- de rendre compte de leur précarité résidentielle, économique et administrative

Les résultats de ce travail ont été mobilisés par la FAP dans le cadre de son Rapport sur l'état du mal-logement en Auvergne-Rhône-Alpes et de son [éclairage vidéo sur l'hébergement citoyen](#).

2

Éléments méthodologiques

Champ de l'étude

L'enquête concerne l'ensemble des collectifs de citoyens connus sur le territoire de l'Isère qui se mobilisent pour héberger des ménages non pris en charge par le droit commun.

Ces hébergements peuvent prendre plusieurs formes. Nous distinguons :

- L'hébergement au sein du domicile d'une famille qui accueille (famille fixe, famille glissante (alternance entre plusieurs familles))
 - L'hébergement au sein de logement financé et sous-loué par un collectif ou une association (hébergement autonome).
 - L'hébergement temporaire qui accueille pour quelques nuits seulement, au sein d'une famille ou d'un logement (hébergement d'urgence).
- A noter également que de nombreuses places sont aussi ouvertes par des communes et leur CCAS dans le cadre de leur aide facultative. Ces actions d'hébergement ne sont pas prise en compte dans le présent recensement.
 - A titre indicatif, le CCAS de Grenoble compte :
 - 4 lieux conventionnés pour environ 90 personnes
 - 162 places via le service d'hébergement alternatif (hors orientation 115)

Collectifs contactés

- 51 collectifs/associations identifiés
 - Dont l'Association Solidarité Saint-Martin qui comprend 13 comités locaux
 - Dont l'Apardap qui héberge en lien avec entre autres, plusieurs collectifs informels
- 17 pour lesquels aucun contact n'a été fructueux
 - Au moins 2 relances mails
 - Au moins 2 appels
- 1 collectif n'accueille plus personne
- 33 collectifs ont répondu à l'enquête (19 en 2017)
 - Soit un taux de réponse de 66% (33/50)

Précisions méthodologiques

Une attention particulière a été prêtée aux ménages sortis ou entrés dans un hébergement citoyen en 2020 afin de s'assurer qu'ils n'étaient pas comptabilisés deux fois, dans le cas où ils auraient été accueillis par deux collectifs différents sur l'année.

Malgré cette précaution, des doubles comptes peuvent exister, notamment via l'« hébergement d'urgence » (hébergement pour quelques nuits dans un logement ou chez un famille) qui connaît un turn-over important et pour lequel les collectifs n'étaient pas toujours en mesure de nous informer de la destination de sortie des nombreux ménages qui ont été accueillis dans l'année.

La partie de l'enquête portant sur 2019 quant à elle, ne permettait pas cette attention portée aux doubles comptes puisqu'à an-1 il était difficile de retracer les sorties et entrées. Pour 2019, seul un nombre de personnes accueillies est donc disponible.

3

Volet 1 : quantifier les
ménages accueillis selon le
type d'accueil offert

338 ménages accueillis

625 personnes

- 641 personnes accueillis en 2019 (possibles doubles comptes)

218 mineurs

- Dont 49 mineurs isolés

Rappel :

426 personnes accueillis recensées par l'enquête de 2017 (19 collectifs répondants en 2017, contre 33 en 2020)

Baisse du nombre de personnes accueillis en 2020 liée au confinement (et éventuellement aux doubles comptes présents en 2019 qui n'ont pas pu être identifiés)

→ Absence de turn-over durant le premier confinement qui a principalement impacté l'hébergement d'urgence (habituellement changement de ménage accueilli toutes les semaines)

Mais en parallèle, émergence également de nouveaux collectifs, et augmentation des capacité d'accueils de certains collectifs comme Le Habert

Selon le type d'accueil

	% Ménages accueillis 2020	Ménages 2020	Personnes 2020	Mineurs 2020	Mineurs isolés 2020	Personnes 2019
Famille fixe	5,6	19	52	30	3	40
Familles glissantes	30,4	103	138	30	15	142
Hébergement autonome	54,3	183	345	117	31	323
Hébergement d'urgence (pour quelques nuits)	9,7	33	90	41	0	136
Total	100,0	338	625	218	49	641

→ Plus de la moitié de l'activité des collectifs répondants concerne de l'hébergement autonome.

Ces hébergements autonomes sont des initiatives intéressantes qui peuvent conduire à la mise en place de baux glissants par certains collectifs lorsque le ménage est en mesure d'accéder au logement, au regard de sa situation administrative et économique.

Volet 2 : qualifier le profil des ménages accueillis en 2020

4

Éléments préalables

Rappel : le deuxième volet de l'enquête invitait les collectifs à renseigner la composition familiale, la situation administrative et économique, l'ancienneté de prise en charge par le collectif et l'ancienneté de présence en France pour chaque ménage.

Ce deuxième volet a été plus difficilement rempli par les collectifs, a fortiori

- S'il s'agit d'un hébergement d'urgence avec un turn-over hebdomadaire des ménages accueillis
- Si le collectif accueille de nombreux ménages

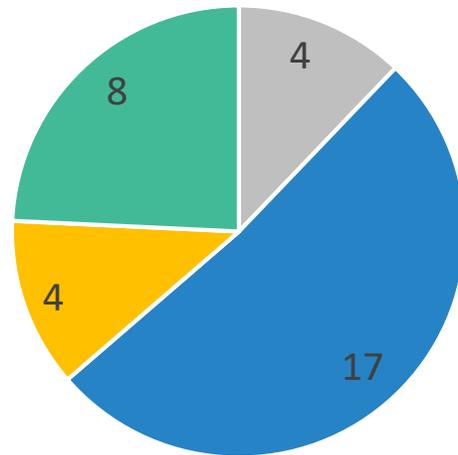
Réponses obtenues :

Maximum : 251 ménages / 338 (soit 74%)

Minimum : 137 ménages / 338 (soit 41%)

Localisation des hébergements citoyens

EPCI de l'activité des collectifs répondants
(effectifs, n=33)



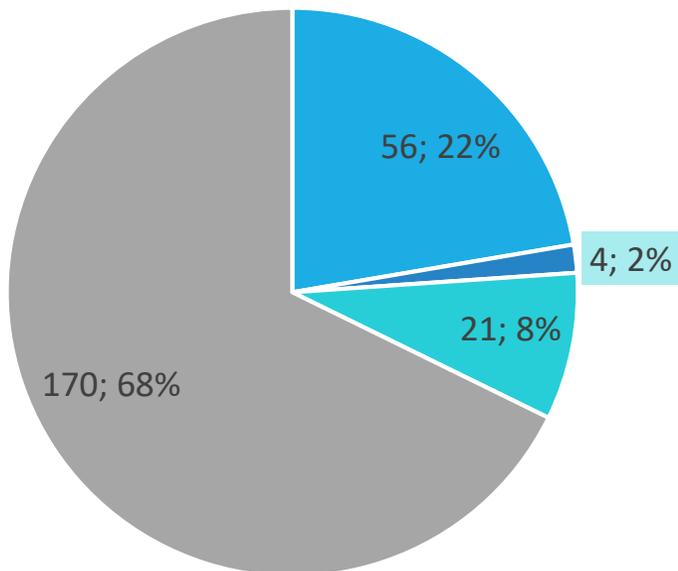
■ CAPV ■ GAM ■ Ensemble de l'Isère ■ Autres

La majorité des hébergements citoyens se situent sur la métropole grenobloise

4 collectifs hébergent sur l'ensemble du territoire départemental

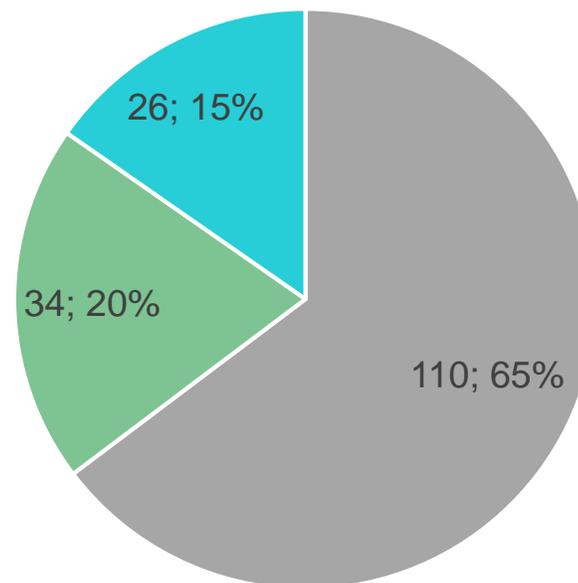
Une majorité de personnes isolées accueillies

Composition familiale des ménages accueillis
(effectifs, pourcentages, n=251)



- Couple avec enfant(s)
- Couple sans enfant
- Famille monoparentale
- Personnes isolées

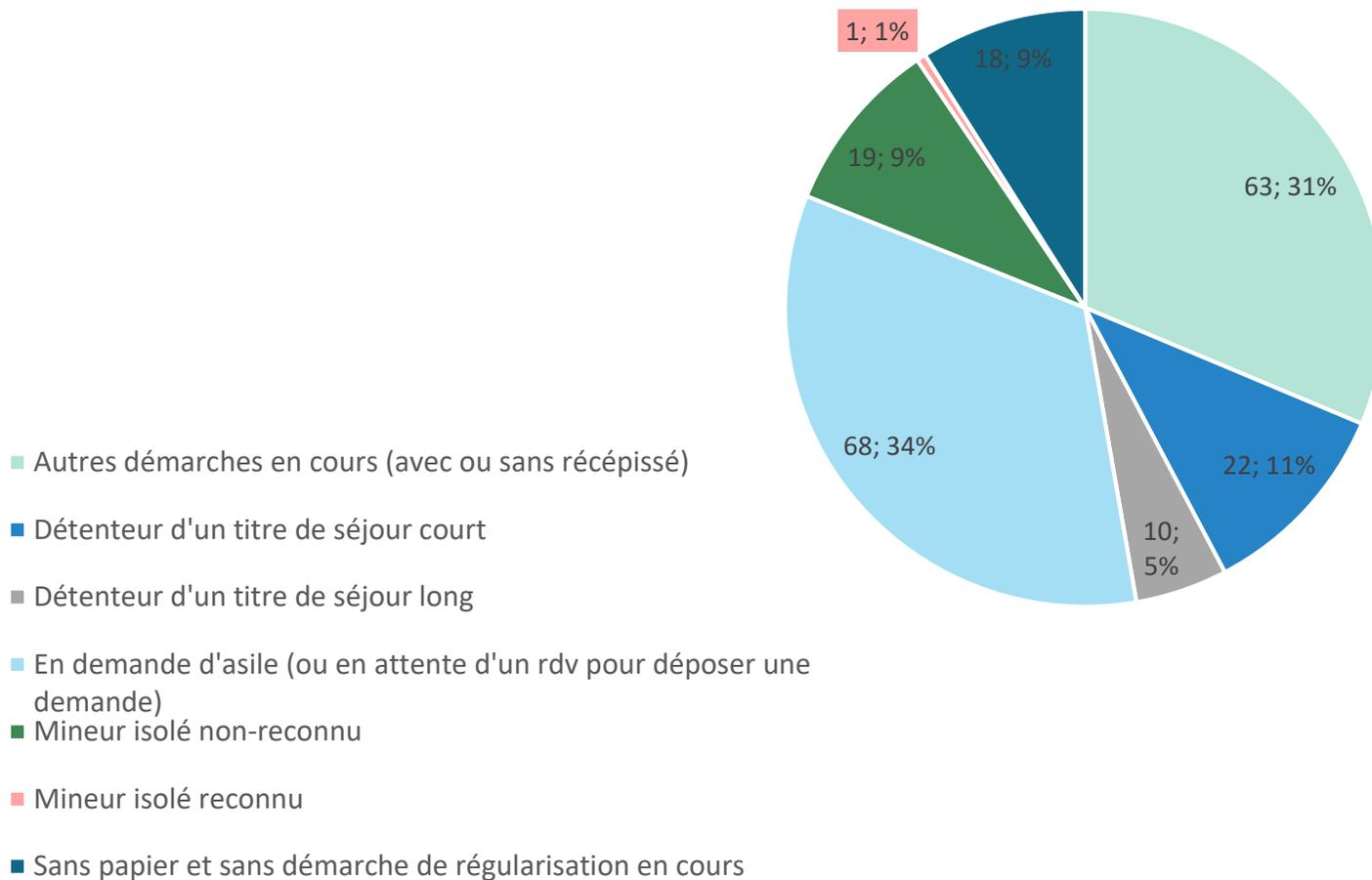
Sexe des personnes isolées
(effectifs et pourcentage, n=170)



- Homme isolé
- Femme isolée
- Homme ou Femme

Situation administrative

Situation administrative des répondants
(effectifs, pourcentages, n=201 (hors non-réponses))



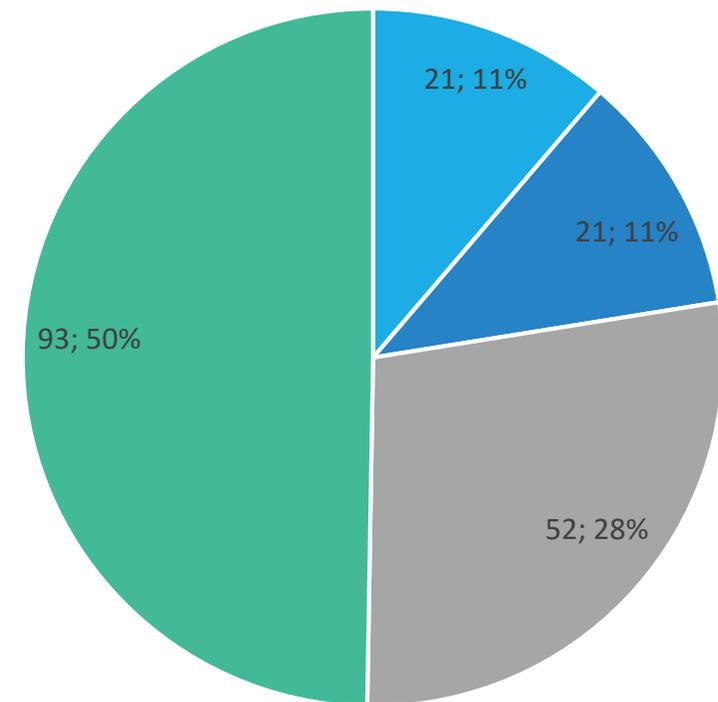
65% de ménage avec des démarches de régularisation commencées
- 34% de demandeurs d'asile
- 31% autres démarches en cours (demande de titre de séjour)

16% détenteur d'un titre de séjour court ou long

9% sans papier et sans démarches en cours

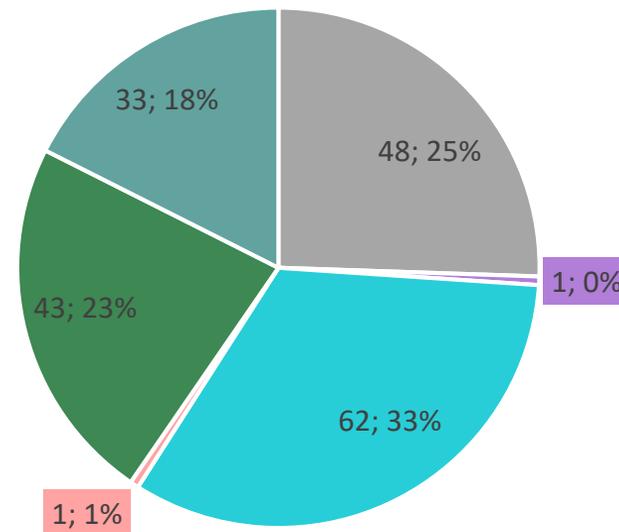
Activité et situation économique

Activité de l'adulte principal du ménage
(effectifs, pourcentages, n=187 (hors non-réponses))



- Activité non-déclarée
- En emploi avec contrat de travail
- En formation (y compris alternance)
- Sans activité

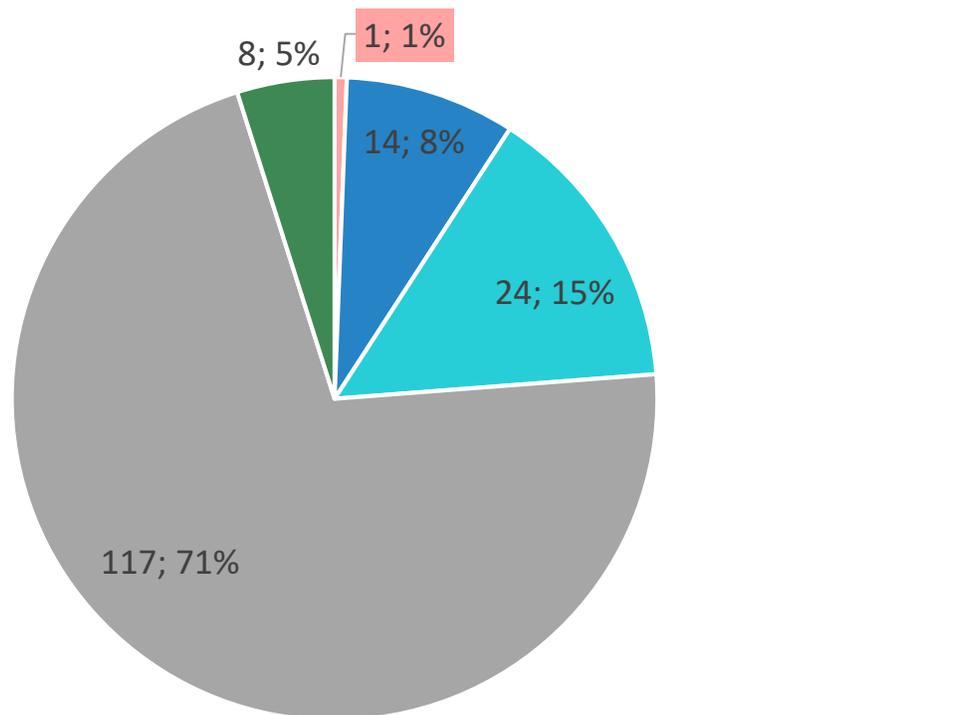
Nature des ressources
(effectifs, pourcentages, n=188 (hors non-réponses))



- ADA
- allocation jeune majeur
- Aucune ressource
- Autres
- Salaire (y compris d'un emploi non déclaré, ou issu d'une alternance)
- Soutien financier du collectif

Situation résidentielle précédente

Situation administrative (effectifs, pourcentages, n=164 (hors non-réponses)))



■ Autre (pays d'origine)

■ Hébergement institutionnel (SIAO, ASE)

■ Squat, camp

■ Autre collectif

■ Rue et/ou chez un tiers (ami, famille, compatriote)

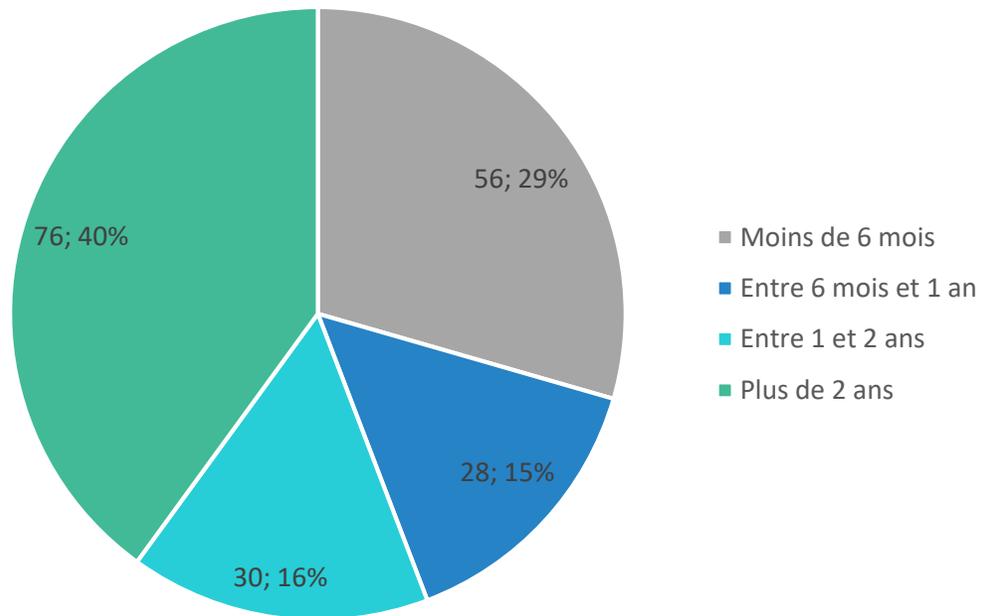
Tous les ménages accueillis étaient dans des situations résidentielles très précaires avant d'être pris en charge par un collectif

71% à la rue avant la prise en charge

15% hébergés par l'ASE, l'OFII ou le SIAO avant la prise en charge

Ancienneté de la prise en charge par le collectif

Ancienneté de la prise en charge par le collectif
(effectifs, pourcentages, n=190 (hors non-réponses)))



- 29% depuis moins de 6 mois

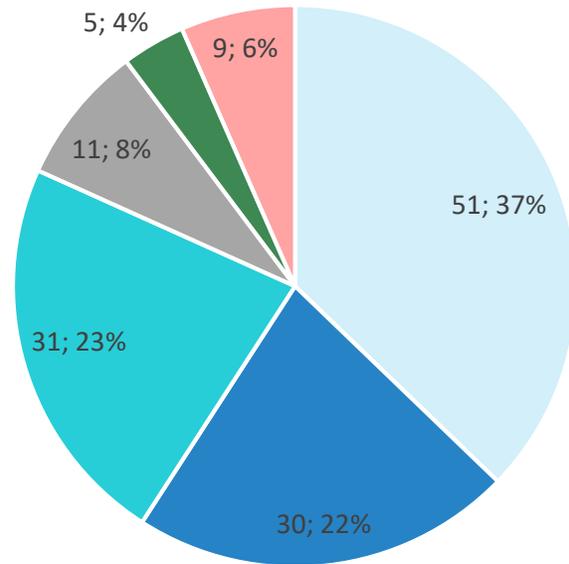
- 40% depuis plus de 2 ans

→ Des hébergements de longue durée en raison de la temporalité des démarches administratives pour bénéficier d'un droit au séjour

- 23% des ménages sont sortis de l'hébergement durant 2020

Ancienneté de présence en France

Ancienneté de la présence en France (effectifs, pourcentages, n=137 (hors non-réponses))



■ Entre 1 et 3 ans ■ Entre 3 et 5 ans ■ Entre 5 et 8 ans
■ Entre 6 mois et 1 an ■ Moins de 6 mois ■ Plus de 8 ans

12% ménages accueillis sont arrivés en France depuis moins de 1 an

22% entre 3 et 5 ans

29% depuis plus de 5 ans

6% depuis plus de 8 ans

→ L'ancienneté de présence en France témoigne de la durée de la précarité administrative et résidentielle de ces ménages